



Projet de loi pour l'accès au logement
et un urbanisme rénové (ALUR)

AGIR CONTRE LA CRISE DU LOGEMENT

Forte augmentation des prix, pénurie de logements, baisse du pouvoir d'achat des ménages : la crise du logement est une réalité vécue par des millions de Françaises et de Français.

Des décennies de laisser-faire ont aggravé les difficultés pour se loger et creusé les inégalités.

POUR NOUS, LE LOGEMENT N'EST PAS UNE MARCHANDISE !

Pour rétablir une égalité d'accès au logement, la loi ALUR présentée par Cécile Duflot pose les bases d'une régulation plus juste et plus efficace des marchés du logement.

ALUR est porteur d'une démarche de régulation, d'une logique de **protection** et d'une dynamique d'**innovation**. Avec cette loi, la gauche et les écologistes montrent que, malgré la crise, des avancées écologiques et sociales peuvent encore être obtenues.



coopérer

adhérer

Pour adhérer ou coopérer ou faire un don, vous pouvez soit vous rendre sur le site eelv.fr (paiement sécurisé par carte bancaire), soit renvoyer ce coupon par courrier à l'adresse indiquée. Merci de ne pas envoyer d'argent, vous recevrez sous peu un courriel ou un courrier explicatif. A bientôt...

J'adhère au parti politique ou Je rejoins le réseau des coopérateurs ou Je fais un don



Région M F
Nom Prénom
Numéro, rue Code postal
Commune Tél
Courriel Date de naissance

donner

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

247 rue du Faubourg-Saint-Martin,
75010 Paris • 01 53 19 53 19 • www.eelv.fr



Projet de loi pour l'accès au logement
et un urbanisme rénové (ALUR)

POUR EN FINIR AVEC LA GALÈRE POUR SE LOGER : L'ENCADREMENT DES LOYERS

L'encadrement des loyers donnera de nouveaux droits aux locataires du parc privé pour faire baisser les loyers qui dépassent les bornes de la décence. Face à la hausse des loyers qui appauvrit les locataires depuis dix ans, il n'était plus tolérable de poursuivre le laisser-faire.

L'objectif est de :

- éliminer les loyers excessifs, voire abusifs, constatés dans les secteurs les plus tendus ;
- limiter le niveau des loyers ;
- contenir fermement la progression des loyers ;
- préserver le pouvoir d'achat des Français ;
- faciliter l'accès au logement.

Une politique ambitieuse au service de droits nouveaux

Le projet de loi ALUR, c'est aussi :

SIMPLIFIER et sécuriser la location
DONNER des règles claires aux professionnels
ENGAGER la transition écologique des territoires
MODERNISER les règles d'urbanisme
LUTTER contre l'habitat indigne
ORIENTER la politique d'hébergement vers le relogement
FAVORISER le développement de formes d'habitat alternatives
INTRODUIRE plus de transparence dans le logement social